

Ses filles ne vont pas à l'école depuis 5 ans au nom de la religion mais elle percevrait toujours les allocations familiales ?

écrit par Christine Tasin | 9 mars 2011



A lire, sur le site [Patriotes français](#), ce récit aberrant. Rien, dans l'[article](#) du journal *la Provence*, n'indique que le tribunal ait suspendu les allocations familiales alors qu'il semble que l'enseignement reçu à domicile soit très bas selon l'enquête qui a été diligentée...

On saluera au passage le courage (en ces temps de boboïtude) de la vice-procureure dénonçant le traitement inégalitaire

réservé aux filles et rappelant une vérité simple : celui qui ne respecte pas la loi et les valeurs françaises n'a pas sa place en France.

Simple à dire et à faire, non ?

Il me semble qu'il y a là un élément supplémentaire, qui est la mise en danger d'autrui : pouvons-nous, nous, citoyens français, accepter que des filles mineures soient enfermées et contraintes de porter le voile ? Pouvons-nous, nous, citoyens français, accepter de savoir cela et ne rien faire, étant ainsi complices de crime d'enfermement d'enfant ?

Je vous invite à [écrire](#) au Conseil général du Vaucluse comme je viens de le faire :

Sujet : Maltraitance d'enfants

Message : *Monsieur le Président du Conseil Général,*

Je me permets d'attirer votre attention

**sur le cas de la famille visée par
l'article La Provence à l'adresse
Internet**

**[http://www.laprovence.com/article/region/
avignon-elle-veut-que-ses-filles-portent-
le-voile-et-ne-les-scolarise-pas](http://www.laprovence.com/article/region/avignon-elle-veut-que-ses-filles-portent-le-voile-et-ne-les-scolarise-pas).**

**Je ne veux pas être complice de mauvais
traitements réservés à enfant, or, cette
famille a au moins deux filles mineures
qui ont été retirées de l'école pour les
contraindre à porter le voile et à ne pas
apprendre ce qui, bien que dans les
programmes scolaires, est contradictoire
avec la religion des parents. Il s'agit
d'un cas d'enfermement de mineures,
soustraites à la vie publique, à
l'instruction, et obligées d'être
voilées. Il s'agit donc à mes yeux d'un
cas de maltraitance qui nécessiterait une
réaction immédiate de vos services
sociaux.**

**Dans l'attente, je vous prie, Monsieur le
Président, d'agréer l'expression de mes
salutations républicaines.**

Christine Tasin

Présidente de Résistance républicaine

L'ermite
La Grange,
32120 HOMPS